

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 36 (1999)
Heft: 1412

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour une Poste de réelle proximité

QUE LA POSTE veuille diminuer le nombre de ses bureaux n'est en soi pas surprenant: on a assisté dans une certaine indifférence à la mort de nombreuses épiceries de quartier et de villages, au moins aussi importantes à la vie sociale que les bureaux de poste. On constate dans le même temps une prolifération de centres commerciaux, de services et de loisirs dans les banlieues: tout simplement parce que la somme dépensée par client y est plus élevée que dans les centres des villes. Il faut se demander, dans ces conditions, si le véritable service public ne consisterait pas à ouvrir des bureaux de poste dans les Migros et les Coop.

Cette évolution est regrettable et il n'y a jamais eu consensus ne serait-ce que pour la maîtriser. On ne peut, dans ces conditions, imposer à La Poste un maillage du territoire qu'elle serait la seule à assurer.

Le scénario d'une fermeture massive de bureaux de postes est d'ailleurs prévisible depuis plusieurs années. La Suisse est parmi les pays les plus «branchés» du monde, que ce soit en connexions Internet, en télécopieurs ou en téléphones portables. Qui s'étonnera qu'un internaute fasse ses paiements sur son ordinateur et qu'un «natelisé» n'utilise plus les public-phones? Si Héloïse et Abélard vivaient aujourd'hui, ils s'aimeraient par E-mail

raient par E-mail.

Il faut bien sûr défendre celles et ceux, encore nombreux, qui ont besoin d'un guichet, si possible près de chez eux. Mais cet argument ne suffit pas à réclamer le maintien de tous les bureaux de poste: il suffit de vendre des timbres dans les kiosques pour que, avec la possession d'un compte jaune dont l'utilisation est plus simple que le carnet des paiements, les 90% des besoins postaux traditionnels de la population soient couverts.

Le maintien d'une présence forte de La Poste, des commerces et des services près des lieux d'habitation des gens est à la fois un problème d'adaptation et d'aménagement du territoire. D'adaptation au fait qu'une grande partie des habitants de ces zones les quittent pendant la jour-

née et qu'une partie de ces services sont fermés quand les gens sont présents, le soir et le samedi: ne faudrait-il pas aménager leurs horaires d'ouverture et y développer de nouveaux services, notamment télématiques, à l'intention de celles et ceux qui ne sont pas branchés à domicile?

Quant à l'aménagement du territoire, seul un pouvoir plus centralisé et une planification contraignante pourrait mettre de l'ordre dans l'actuelle anarchie des banlieues, dommageable aussi bien pour la vie sociale des villes que pour celle

*La Suisse est parmi
les pays les plus
branchés du monde;
si Héloïse et Abélard
vivaient aujourd'hui,
ils s'aimeraient par
E-mail*